Éphémères

Numéro 227 / Décembre 2019

www.crepan.org

CREPAN
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NORMANDIE

Comité Régional d'Etude pour la Protection et l'Aménagement de la Nature

Association fédérative régionale de préservation de l'environnement en Normandie
MDA - 8 rue Germaine Tillion 14 000 Caen

EDITORIAL

Lubrizol, SDHI et autres joyeusetés, quand on lit, on entend la presse, on dirait que sur ce type de sujet, chaque fois, on découvre le monde dans lequel nous vivons. Des sites dits SEVESO avec des risques industriels importants, on en compte 86 en Normandie (voir la carte sur le site de la DREAL avec la très forte pression sur la vallée de Seine, Rouen et Le Havre), en 2018 une soixantaine d'incidents ou d'accidents ont eu lieu, pour les pesticides plusieurs milliers sont autorisés, ils sont tous dangereux, leur évaluation est très lacunaire, non indépendante, on le sait on le dit, on le hurle partout mais tout à coup dans la presse, quelle surprise ! ça a pété, ça peut péter, ça peut tuer ! Bravo à ceux qui vivent dans l'inconscience totale, surtout ne vous mettez pas à étudier ces questions, ça vous gâcherait la vie ! Mais quand même soutenez ceux qui s'y collent, ça les aide à garder le moral, et puis se battre pour l'homme, pour la nature, c'est au moins une forme de thérapie, la preuve on tient ! Appréciez quand même le bel automne que nous avons eu (si si je vous assure!), pour la nature toute cette pluie a fait un bien fou et a fait revivre les arbres qui mouraient de soif, certains ont eu le temps de mettre leurs plus beaux atours pour notre plus grand plaisir. Merci !

Claudine JOLY
Présidente du CREPAN

SOMMAIRE

4 Actions du groupe Inter-CLI p.4
Point de captage d'eau Couville

5 Impacts néonicotinoïdes
Pollution lumineuse

6 Les enjeux de la mobilité au gaz GNV et sa variante biologique BioGNV

8 A propos de la vigilance méthaniseurs

9 Label « 0 résidus de pesticides »

10 Haro sur les projets climaticides !
Fret ferroviaire, Logidis... Le CREPAN ne désarme pas !

11 Pesticides et riverains : quelles distances ?

12 La route en communes : le rapport est disponible !
Élections municipales et écologie !
Pesticides et santé : cohorte AGRICAN

13 Zéro déchet ? Chiche !

14 L'incendie de Lubrizol aura-t-il des conséquences marquantes sur la qualité des eaux de l'Estuaire de la Seine, de Poses (27) à la Mer ?

16 Prix solidarité anti-gaspi
L'équipe s'agrandit

17 Newsletter bénévole
Portrait du mois

18 Agenda

ÉNERGIE

Actions du groupe Inter-CLI

Le groupe inter-CLI composé du CRILAN, de l'ACRO, de Greenpeace et de nous-mêmes Crepan-FNE.

Dans les coulisses de la vie associative locale l'AG du 7 septembre a redonné au CRILAN une structure le remettant en ordre de marche et nous poursuivons les actions engagées pour informer les populations de l'évolution du PPI (Plan particulier d'intervention).

En effet des dispositions administratives récentes ont agrandi le périmètre de distribution des pastilles d'iode à 20 km des usines nucléaires.

Dans notre presqu'île la limite s'arrête à Tourlaville à l'est de l'agglomération de Cherbourg et nous pensons que ce périmètre doit être étendu à l'ensemble de l'agglomération du Cotentin.

Nous avons ensemble engagé des échanges avec le Président actuel de cette agglomération en juin et de son côté il a établi un dialogue avec le Préfet favorable à ce dispositif.

La réponse de la Préfecture est encourageante et pour activer le processus nous avons décidé de porter cela à la connaissance du public à Saint Pierre Eglise, commune située entre Cherbourg et Barfleur le 19 novembre prochain.

Anne-Marie DUCHEMIN
Administratrice du CREPAN et Présidente de Cotentin Nature

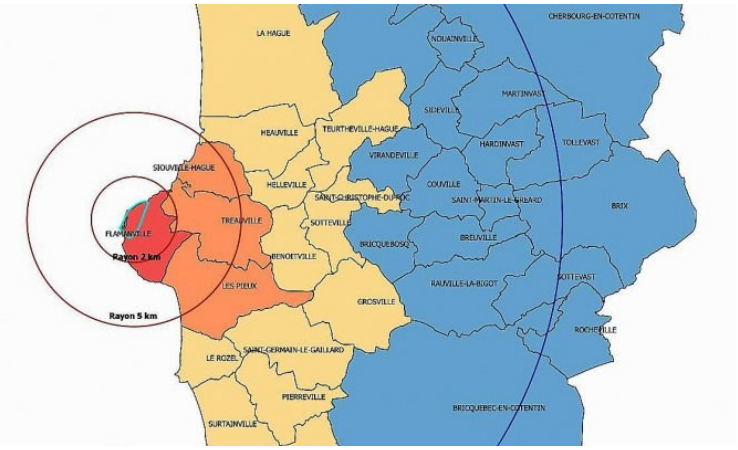

Source : https://www.lamanchelibre.fr/actualite-722787-cherbourg-nucleaire-des-comprimes-d-iode-distribues-dans-un-rayon-de-20-km-autour-de-flamanville

EAU

Point de captage d'eau Couville - 19 septembre

Une enquête publique était en cours dans la commune de Couville à l'ouest de Cherbourg pour régulariser un dispositif mis en place à la hâte 4 ans auparavant.

L'association Cotentin Nature avait été sollicitée pour présenter au public l'intérêt qu'il y avait à participer à une enquête publique.

Nous avons eu la surprise de faire face à une salle composée d'agriculteurs très fâchés par nos actions environnementales et nous rendant responsables de toutes leurs difficultés.

Dur moment mais pas du tout inutile car en fin de réunion ils sont venus s'excuser d'avoir été trop agressifs, merci à eux.

Il ressort de cette rencontre que nous devrions nous parler beaucoup plus par l'intermédiaire de leurs instances syndicales ou autres, mais c'est une nécessité sociétale.

Nous ne sommes pas plus qu'eux favorables au CETA par exemple et nous avons des points d'accord dont ils sont capables de convenir.

Alors ouvrons la porte encore et encore…

Anne-Marie DUCHEMIN
Administratrice du CREPAN et Présidente de Cotentin Nature

Impacts néonicotinoïdes

Japon : « Avant 1993, on capturait en moyenne 240 tonnes annuelles de wakasagi dans ce grand lac du sud ouest du pays, contre 22 tonnes dans les années suivantes, soit une baisse de plus de 90 %. De même, les prises d'anguilles sont passées d'un peu plus de 42 tonnes par an en moyenne avant 1993, à moins de 11 tonnes par an ensuite. Soit une chute de 75 %. »

Pays Bas : » Des effets observés à l'échelle de l'écosystème, ont aussi été mis en évidence aux PaysBas en 2014 : non pour les poissons, mais pour les oiseaux. Dans les zones où les eaux de surface affichent des taux d'imidaclopride supérieurs à vingt milliardièmes de gramme par litre, les populations des passereaux insectivores déclinent en moyenne de 3,5 % par an. Soit, en deux décennies, une réduction de moitié du nombre d'oiseaux. »

Commentaire : On lit bien 20 milliardièmes de gramme c a d 0,02 microgrammes /l, la norme sanitaire des pesticides dans l'eau est 0,1 microgramme /l, si elle n'est pas dépassée, le produit est autorisé …

Et les néonicotinoïdes sont en train d'envahir l'Afrique, dommage …

Extraits : Le Monde, Stéphane Foucart - 04/11/19

Claudine JOLY - Présidente du CREPAN

Pollution lumineuse

Une belle présentation nous a été offerte par un intervenant dans le cadre d'un groupe de travail sur la trame verte (herbes, arbres, ..), bleue (eau sous toutes ses formes) et noire (obscurité) sur le territoire de la CDC de Lisieux, une petite info en passant : on considère qu'un lampadaire tue environ 150 insectes par nuit, on évalue à environ 10 millions le nombre de lampadaires sur le territoire français, faites le calcul si vous voulez mais cela ne vous surprendra pas si on considère donc que c'est la 2ème cause de disparition des insectes (après les pesticides quand même !).

La réglementation change en janvier pour les nouvelles installations : LED et éclairage seulement vers le bas mais avant qu'on ait fait le tour de l'existant … et merci à vous de ne pas laisser brûler des éclairages inutiles autour de votre domicile, ils ne sont pas pris en compte dans le calcul et pourtant leur impact doit aussi être considérable.

Carte de pollution lumineuse européenne - AVEX 2016

Claudine JOLY
Présidente du CREPAN

ECHO DE LA JOURNÉE FNE ÉNERGIE ET TRANSPORT

LES ENJEUX DE LA MOBILITÉ AU GAZ GNV ET SA VARIANTE BIOLOGIQUE BIOGNV

Un ensemble d'acteurs de la filière présente les avancées et l'intérêt de ce carburant alternatif.

Le BioGNV qu'est-ce que c'est?

Le GNV pour Gaz Naturel Véhicule est le gaz fossile extrait de couches géologiques. C'est du méthane (CH4). Le BioGNV ou biométhane est la même molécule gazeuse mais issue de matières biologiques, source renouvelable. On le trouve sous deux variantes : le GNC ou méthane comprimé et le GNL méthane liquéfié. Trois procédés peuvent générer ce biogaz : la méthanisation qui existe à des échelles différentes et qui procède d'une fermentation anaérobie, la méthanation qui produit du méthane à la suite d'une pyrolyse du bois et la conversion de l'énergie électrique « verte » éolienne ou photovoltaïque en énergie chimique sous forme de méthane issu de la réduction du CO2 en présence d'H2, lui-même produit par électrolyse de l'eau. Dans tous les cas il s'agit de la même molécule CH4 qui peut être injectée dans le réseau de gaz après purification.

Les participants

Devant une salle de 150 personnes environ (origine variée : monde associatif, monde économique et élus), les intervenants sont des acteurs de la filière GNV-BioGNV ou des élus. Se succèdent notamment l'Union Européenne des acteurs BioGNV, Christian Couturier président de négaWatt et Solagro, GRDF, Damien Pichereaud député de la Sarthe et rapporteur de la Loi d'Orientation sur les Mobilités (LOM), Gilles Durand président de l'association AFGNF, mais aussi des représentants des camions SCANIA, des véhicules SEAT, d'Atmo, de gaz et électricité de Grenoble., du projet Equilibre. Conclusion par Geneviève Laferrière pilote FNE du réseau Transport.

Ce qui motive pour le BioGNV, carburant alternatif

Le choix est fait de lancer le BioGNV dans le cadre de la transition énergétique et écologique et de ne pas tout miser sur l'électrique. La PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) vise un mix énergétique durable. Politiquement on cherche à se débarrasser de la dépendance aux énergies fossiles. Le GNV et sa variante Bio peut couvrir tous les besoins en mobilité, de la voiture légère aux gros poids lourds et même les trains et les bateaux. Le BioGNV, produit de 3 façons différentes est alimenté dans la méthanisation, par plusieurs classes d'intrants de méthanisation: des biodéchets dont certains iraient en décharges ou en incinération, de CIVEs (Cultures Intermédiaires à Vocation Energétique à haut rendement), de cultures dédiées (15% sur 3 années glissantes), d'effluents d'élevage, des produits verts des villes, des déchets ménagers, des produits animaux, des boues de stations d'épuration. Notons qu'il existe divers types de méthaniseurs spécialisés selon les types d'intrants. Cette ressource en biodéchets doit être exploitée avec le souci du durable et de la neutralité climatique. La pyrolyse du bois est également alimentée par la biomasse et de l'électricité « verte » alors que le procédé Power to Gas utilise le CO2 de la méthanisation et de l'électricité « verte ».

Les avantages souvent cités du GNV-BioGNV

- Bilan Carbone (du puits au pot d'échappement) quasi nul au sens ou toute molécule de CO2 rejetée provient de la photosynthèse.
- Le GNV rejette 80% de CO2 en moins que le diesel.
- Le BioGNV devrait être 20 à 30% moins cher que le diesel.
- Le fonctionnement au méthane est 2 fois moins bruyant que le diesel.
- Sur le plan santé, le BioGNV-GNV rejette infiniment moins de particules fines (95% en moins) et de polluants (50% en moins de NOx) que le diesel. Il surpasse de loin les normes EuroVI les plus sévères.
- Sa production en ancrée dans les territoires.

L'évolution de la filière

La production de BioGNV est en croissance. Actuellement elle est de 1,7 TWh (TéraWattheure) ce qui peut alimenter 6500 bus. Plus de 1000 projets sont en cours pour atteindre les 25 TWh. On peut aller au-delà, cela dépendra des banques.30% des bus et camions rouleront au biométhane en 2030. En 2019 on a 15 à 20ù% de BioGNV injectés dans le réseau GNV. Des flottes privées s'équipent pour entrer en centre ville dont les normes interdiront aux diesels d'y entrer dans un proche avenir.

Les freins et les vigilances

- Le prix doit être inférieur au diesel.
- Le réseau de stations soumis à ses coûts : unes station de BioGNV est rentable à partir de 50 camions/jour. Les stations plus petites sont plus chères.
- Le prix des méthaniseurs : un méthaniseur agricole se situe autour de 6 à 8 millions d'euros, avec une avance aux banques de 1 million et 4 de garantie. Reins pas solides s'abstenir.
- Les associations locales de protection de l'environnement qui ne se manifestent pas pour l'intérêt général mais uniquement pour un intérêt très local.
- Vigilance sur les productions agricoles qui dépasseraient les quota et les surfaces.
- Vigilance en amont de la qualité et de la traçabilité des intrants de méthanisation.
- Vigilance concernant les nuisances aux riverains (odeurs, camions).
- Vigilance sur les plans d'épandage des digestats de méthanisation.
- Surveillance de l'environnement par spectrophotométrie UV, des pertes de méthane. Les risques de fuite se situent au niveau des stockages mais 86% du méthane provient de la fermentation entérique des zones agricoles et pour une part des zones humides.

La mobilité au BioGNV est en émergence. Elle s'inscrit dans la mobilité de demain qui sera sans voiture solo, sans petits trajets, digitalisée, en connectivité avec les usagers et les infrastructures routières et…à énergie durable tout en respectant les normes environnementales à venir.

Au final beaucoup de points de vigilance quand même pour un produit que l'on voudrait plus volontiers appeler "agrogaz" que biogaz, veillons à ne pas passer d'une bonne idée de base à une fausse bonne idée si elle prend une dimension très importante, si la réalisation n'est pas ce qu'elle devrait être, à suivre donc avec grande "vigilance" …

Alain LERCH
Secrétaire adjoint du CREPAN

Station-service Karrgreen de bioGNV. (Crédits : Liger)

A PROPOS DE LA VIGILANCE MÉTHANISEURS

Les odeurs doivent être *en permanence maîtrisées à 100%* ainsi que les nuisances camions (horaires, régulation etc.).

Les fuites de gaz doivent être impossibles dans le cadre d'un plan de maintenance rigoureux.

Les substrats (entrants) doivent être contrôlés (conformité au cahier des charges) et correctement confinés.

Les digestats doivent être correctement stockés, pas de fuites, ni de rupture de poches souples.

Les digestats doivent si besoin (*si et seulement si*) entrer dans un mélange ou être compostés, en fonction de leur composition et des quantités épandues.

L'épandage des phases liquides doit limiter au maximum et si possible supprimer les émissions d'ammoniac dans l'air, et prendre en compte la nature du sol et du sous sol (risque toxique pour le microbiome, risque d'infiltration rapide ou de ruissellement).

L'épandage des phases solides doit faire l'objet d'une étude de compatibilité avec le microbiome.

Une commission de communication et de suivi de site (public riverain, exploitants, autorités) doit être mise en place, dès la phase études et conception.

La construction d'un méthaniseur agricole ne doit pas justifier l'agrandissement ou l'intensification d'exploitations fournisseuses de substrats.

Joël GERNEZ
Trésorier du CREPAN

© Countrypixel

Label « 0 résidus de pesticides »

Poussée par la société qui rejette de plus en plus les pesticides dans son alimentation, les organisations de producteurs s'adaptent, ainsi voit on fleurir, à côté du label AB Agriculture biologique, les labels et autres étiquettes : sans pesticides, 0 résidus de pesticides … L'organisation des producteurs de fruits et légumes s'engage officiellement à produire 50 % de fruits et légumes avec 0 résidus de pesticides en 2023, ce n'est donc pas une démarche à la marge.

J'ai demandé quel était le cahier des charges, la signification précise des mots « 0 résidus de pesticides », j'ai dû insister, en fait c'est très simple, ce label correspond à la recherche classiquement effectuée par le service de la répression des fraudes (la DGCCRF) avec un seuil de quantification des pesticides de 0,01 mg/kg. Ainsi, en 2017, sur environ 5000 produits alimentaires contrôlés par la DGGCRF, 72,8 % des fruits et 29,4 % des légumes contenaient 1 pesticide quantifiable (en moyenne2,9), sans parler des 354 produits contenant des pesticides au-delà des limites Maximales de Résidus autorisés, donc on n'est pas si loin du but affiché pour 2023 et même largement au dessus pour les légumes (plus de 70 % 0 résidus), super !

Ce qui me chagrine davantage est que pour l'eau la limite sanitaire de présence d'un pesticide est 0,1 microgramme / litre c'est-à-dire 100 fois plus basse que pour le même poids d'aliment !? L'eau est-elle plus facile à analyser ? On boit beaucoup plus qu'on ne mange ?? Mystère de la réglementation sanitaire …

Ce qui est sûr est que le seuil de 0,01 mg / kg ne signifie pas 0 pesticide, il ya donc franchement tromperie du consommateur, certains disent que ce label motivent les producteurs à faire attention aux phytos employés : doses, type de phyto (donnant le moins possible de résidus, les producteurs ont des listes à disposition), alors verre vraiment vide ou un peu plein quand même ? Faites vous votre propre opinion mais pour ma part ce qui compte avant tout est l'absence d'impact sur l'environnement et là le compte n'y est pas du tout.

Claudine JOLY - Présidente du CREPAN

© Logo Nouveaux Champs

CLIMAT

Haro sur les projets climaticides !

Fin juillet, Greta THUNBERG, adolescente suédoise devenue icône des jeunes en faveur de la mobilisation contre le dérèglement climatique, était lauréate du prix Liberté de la Région Normandie pour son action. La candidature de Greta avait obtenu un maximum de voix chez les jeunes, ce qui confirme une sensibilité certaine de ces derniers pour l'écologie. Ceci est positif et contraste avec les irresponsables ayant qualifié Greta THUNBERG de « prophétesse » ou de « gourou apocalyptique ». L'Histoire jugera ! Il faudra également que nos élus normands s'impliquent aussi clairement. On ne peut pas vouloir lutter contre le dérèglement climatique, et soutenir le développement des routes, autoroutes et aéroports ou refuser de financer des réouvertures de lignes ferroviaires, tant pour les personnes que pour le fret. C'est ce que le CREPAN a rappelé cet été dans un communiqué de presse, relayé par les médias. Des notes d'espoirs, pas très loin de la Normandie : le Gouvernement vient d'annoncer l'abandon du méga projet de centre commercial Europa City dans le Val d'Oise. Tandis qu'en Région Wallone chez nos voisins belges, désireux de stopper la spirale infernale du tout routier, le Gouvernement vient d'abandonner 6 projets autoroutiers, pour remettre les budgets dégagés sur les transports en commun et le vélo. A quand des décisions similaires en Normandie ?

Marc LE ROCHAIS
Bénévole du CREPAN

TRANSPORT

Fret ferroviaire, Logidis... Le CREPAN ne désarme pas !

Moins de camions, plus de wagons, le CREPAN a participé à l'action organisée par le syndicat CGT Cheminots samedi 28 septembre à Cormelles le Royal. Il s'agissait de débroussailler symboliquement une voie ferrée fret inutilisée, pour dénoncer le scandale de la disparition du transport de marchandises par le rail dans l'agglomération caennaise. Et surtout demander que le train soit utilisé pour desservir la future plate-forme Logidis qui doit voir circuler quotidiennement entre 700 et 1200 poids-lourds.

Marc LE ROCHAIS
Bénévole du CREPAN

©Nicolas Claich/Liberté – Le Bonhomme libre.

Pesticides et riverains : quelles distances ?

Etude PROPULPP, Wallonie

Cette étude réalisée en Belgique en grandes cultures comporte 2 approches méthodologiques : des essais de pulvérisation et des mesures lors de pulvérisations en conditions réelles avec mesures multi résidus.

Cette étude nous rappelle, et c'est fondamental, qu'il y a 2 types de dispersion des pesticides lors de l'épandage, une dispersion par transfert d'aérosols liquides vers le sol et une dispersion sous forme de vapeur dans l'air.

Des centaines de données ont été engrangées lors des essais, résultats : le dépôt au sol diminue en fonction de l'éloignement particulièrement dans les 10 premiers mètres (80 % de réduction pour 90 % des substances actives SA) ce qui n'est pas le cas pour les concentrations dans l'air « souvent les concentrations les plus élevées sont mesurées à 6 m du champ mais parfois aussi 10 ou 25 m du champ traité », on constate aussi que la majorité des dépôts au sol a lieu dans les 12 h qui suit la pulvérisation mais les pics de concentration dans l'air peuvent se situer 12 à 48 h plus tard.

L'étude indique aussi que l'utilisation de buses anti dérive permet de « *réduire* » (et non empêcher) significativement la dérive du dépôt au sol dans les 10 premiers mètres (50 %), « *au-delà la réduction est moindre* », l'utilisation d'un filet poreux en double couche de 2 m de haut permet aussi de « *réduire* » la dérive du dépôt.

Les mesures multirésidus dans l'air des jardins ou des cours d'écoles pendant 10 semaines relèvent 40 à 70 SA sur 540 recherchées (dont certaines interdites actuellement). La réponse classique de l'ANSES est : ce qui compte c'est le risque réel lié à l'exposition, risque qui, par SA, est faible sinon la SA serait interdite mais il faut savoir que le risque cumulé (x par 40 ou 70 ?) n'est pas évaluable actuellement. L'étude indique que l'EFSA ne sait pas faire au-delà de 10 m, l'avis ANSES dit pas du tout évaluable actuellement, alors on fait quoi ?

L'étude recommande de cumuler toutes les précautions :

→ jamais en dessous de 10 m

→ pulvériser le soir

→ utiliser des buses antidérives + filets

et bien sûr, en bons chercheurs, de continuer les travaux ..

En matière de travaux, l'ANSES a lancé une étude sur l'exposition des riverains de cultures agricoles et là, la distance retenue est 1250 m !? Distance issue de la bibliographie sur le sujet m'a indiqué la doctorante ayant fait sa thèse sur le sujet (certaines études vont jusqu'à 8 km …), déploiement de l'étude en 2021, résultats quand ?? Budget 13 M d'euros quand même mais si on ne sait pas évaluer le risque cumulé, ça sert à quoi ? On fait quoi ?

Suivant les personnes, il faut déjà caller les préconisations ci dessus, selon d'autres il faut 150 m de distance, selon d'autres encore il faut des pratiques agricoles « vertueuses » sur les parcelles limitrophes de riverains ou enfin plus de pesticides du tout nulle part, … sans parler du syndicat majoritaire qui ne veut pas de distance du tout.

Ce dont on est sûr, c'est qu'on ne connait ni le risque ni l'impact sur les populations riveraines, alors chacun fait son marché suivant ses convictions propres ce qui donne la cacophonie actuelle et une situation pas forcément confortable pour le gestionnaire du risque.

Ps : j'ai oublié : après s'être déposé, ça s'évapore ….

Claudine JOLY - Présidente du CREPAN

ÉCOLOGIE

La route en communes : le rapport est disponible !

De mi-avril à mi-juillet, Ulysse BLAU, Ingénieur en bioressources, a effectué à vélo un tour du Calvados pour rencontrer les maires de 64 communes. L'objectif de ce périple était de dresser un état des lieux de la transition écologique dans le département, en recueillant le témoignage et l'avis de ces élus de proximité. Le rapport vient de tomber ! Sa lecture est agréable, c'est concis et clair. Un document très instructif à quelques mois des élections municipales. Le constat global est cependant un peu inquiétant sur la sensibilité environnementale des maires rencontrés, et confirme le retard de notre territoire sur ce sujet. Le site internet larouteencommunes.fr est à visiter impérativement.

Marc LE ROCHAIS
Bénévole du CREPAN

Élections municipales et écologie !

Dérèglement climatique, pollution de l'air, de l'eau, lumineuse... avec impact sur la santé publique, biodiversité en danger... L'écologie doit constituer le sujet majeur de la campagne des élections municipales de mars 2020. Comme le démontre différents sondages, ce thème est d'ailleurs placé en tête dans les préoccupations des Français.

Agir localement, penser globalement, l'échelon communal et intercommunal est très pertinent pour mener une politique ambitieuse en faveur de la transition écologique. Si des actions sont entreprises par certaines collectivités, cela reste trop rare et isolé. Notre territoire doit avancer plus vite sur ce sujet ! Les élections municipales des 15 et 22 mars 2020 constituent une formidable occasion de répondre à la crise écologique que nous connaissons et qui s'amplifie d'une façon alarmante. Nous vous proposons d'aller discuter avec vos élus et les candidats aux élections de la transition écologique. La remise de la synthèse du rapport d'Ulysse Blau, ainsi que le Pacte pour la transition (32 mesures, sur l'énergie, la mobilité, l'agriculture, la consommation, la participation citoyenne, à imprimer sur transition-citoyenne.org) peut servir de base à la discussion et donner des idées ! A vous de jouer !

Marc LE ROCHAIS
Bénévole du CREPAN

SANTÉ

Pesticides et santé : cohorte AGRICAN

Écho d'une présentation au ministère de la santé

Cette étude épidémiologique , pilotée par Pierre Lebailly de l'Université de Caen, suit depuis 2007 l'état de santé de 181 000 agriculteurs vis-à-vis, entre autres , des causes de décès et de la survenue de cancers. Elle permet la comparaison avec des suivis concernant les populations générales. Les résultats présentés confirment les tendances observées au niveau international c'est-à-dire, en milieu agricole, un plus faible nombre global de personnes atteintes par les cancers et particulièrement par les cancers liés au tabac : poumons, vessie, ORL, .. (il est démontré que les agriculteurs ont moins fumé que la population générale, surtout les femmes) mais des risques significativement plus élevés pour d'autres types de cancers : cancers hématologiques (myélomes, lymphomes), cancers de la prostate, des lèvres et mélanomes cutanés.

Des analyses de données d'AGRICAN combinées à d'autres cohortes suivies à l'étranger font le lien entre certains lymphomes et des molécules pesticides plus précises en particulier un lien entre les lymphomes diffus à grandes cellules B et le glyphosate.

Claudine JOLY - Présidente du CREPAN

Zéro déchet ? Chiche !

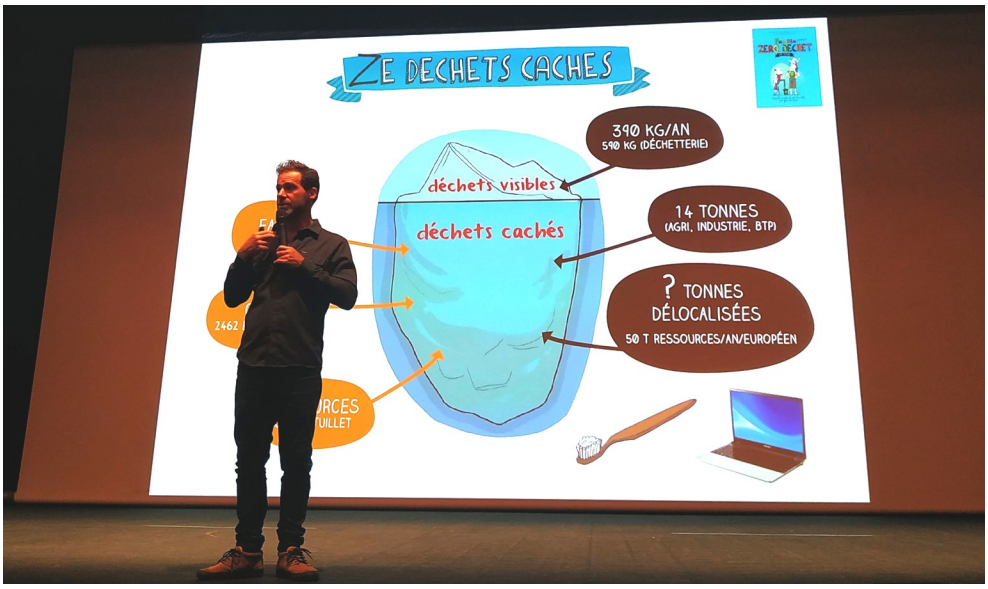

Le 26 septembre dernier Jérémie Pichon, de la Famille Zéro Déchet, était invité par le CREPAN, l'Humanivelle, Surfrider 14 et l'UFCBN, à l'amphi Pierre Daure pour une conférence sur la réduction de nos déchets.

Les 650 personnes présentes ont pu se rendre compte que réduire ses déchets est une absolue nécessité, tout particulièrement les plastiques. Une très grande partie de ces derniers (bouteilles, emballages, objets divers, jouets, vêtements synthétiques etc.) finissent à l'état de petits morceaux et plus tard de particules dans les rivières et les océans. Au train où vont les choses on trouvera dans la mer d'ici 20 ou 30 ans plus de tonnes de plastique que de poissons, ceux-ci intoxiqués par les produits de dégradation comme des composés chlorés, des métaux lourds etc.

L 'orateur est tout à fait convaincant et connaît parfaitement son sujet puisqu'il le pratique au quotidien avec sa famille. Ils ont mis 3 ans pour arriver à Un Seul Kilogramme de déchets par an pour 4 personnes. Bonne pédagogie, des arguments solides, de l'humour et un énorme bon sens. Il y a plein d'astuces possibles et faciles pour éviter de remplir nos poubelles. Très tolérant également, chacun prend son temps. Le tout est de commencer, même et surtout modestement. On trouve sur le site www.famillezerodechet.com une foule de renseignements utiles.

Je me disais en rentrant chez moi que j'avais encore un sacré bout de chemin à faire, mais qu'on peut commencer par exemple par aller au marché à vélo avec son sac à dos et ses sacs en papier réutilisés. Côté numérique certains téléphones et ordinateurs peuvent durer très longtemps, grâce à un usage modéré du téléphone et pour l'ordinateur l'installation d'un système Linux et de logiciels libres peu gourmands en ressources. Au bout de 6-8 ans on remplace non pas l'ordinateur mais juste le disque dur et la batterie pour le quart du prix d'un neuf. On peut abandonner Google pour Qwant ou d'autres qui ne stockent pas nos requêtes dans des serveurs très énergivores - et très indiscrets -.

Boycotter les grandes surfaces. Acheter en vrac, d'occasion, lavable, solide pour durer, supprimer les jouets à piles, fabriquer sa lessive, abandonner peu à peu les tissus synthétiques etc. Acheter local ou au moins français pour limiter les transports.

Hier j'apprends qu'on va peut-être sauver l'une des dernières fabriques de vraies pantoufles des Charentes : quoi de plus vertueux que ces bijoux de laine et de feutre, qui vous permettent de baisser d'un cran votre thermostat de chauffage ? Il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves : offrez des charentaises !

http://maldeseine.free.fr
http://ubuntu-fr.org

A suivre

Joël GERNEZ
Trésorier du CREPAN

L'incendie de Lubrizol aura-t-il des conséquences marquantes sur la qualité des eaux de l'Estuaire de la Seine, de Poses (27) à la Mer ?

Le 26 septembre 2019, un incendie s'est déclaré aux alentours de 2h40 au sein de l'entreprise Lubrizol et de Normandie Logistique, à Rouen.

L'entreprise Lubrizol, classée SEVESO seuil haut, produit des additifs utilisés par les moteurs thermiques et transmissions du secteur de l'industrie automobile. Normandie Logistique pour sa part stockait une partie des productions de Lubrizol sans être concernée par un classement. Au total 9500 tonnes de produits ont été incendiés et ont pu dégager des éléments nocifs ou toxiques pour la santé et l'environnement. Les produits entreposés étaient susceptibles d'engendrer lors de leur combustion des émissions d'hydrocarbures, d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), de métaux (Zn,Pb,Sb, …) de composés organo-volatils, de composés du phosphore, des dérivés benzéniques (BTX), … Un important panache de fumée s'est dégagé et a survolé une large zone géographique dans le sens des vents dominants vers le Nord-Est, s'étendant jusqu'aux Hauts-de-France. Les retombées atmosphériques ont suscité des craintes nombreuses et justifiées de la part de la population exposée. Les conséquences sanitaires immédiates et chroniques de l'épisode ne sont encore aujourd'hui totalement appréciées et une partie de la population demeure sceptique malgré les dispositions prises par les autorités. L'objet de ces quelques lignes n'est pas de conduire une analyse de la gestion de cette crise, ni de donner une appréciation des éléments de contexte qui ont conduit à l'accident. Il s'agit seulement d'évaluer les impacts de cet accident sur les ressources en eau superficielles et de donner un point de vue sur les perspectives à plus long terme.

La qualité des eaux en Seine sur la zone estuarienne avant l'incendie de Lubrizol

La qualité de l'eau de l'estuaire de la Seine est encore le reflet des activités historiques mais aussi la résultante des pressions polluantes encore exercées aujourd'hui par l'ensemble du bassin versant. Le fleuve reçoit en particulier les apports de la métropole parisienne, plus de 400 communes et 11 000 000 d'habitants sans compter les rejets des zones d'activités riveraines. Plus en aval, le fleuve reçoit les rejets d'autres agglomérations importantes, telles que Rouen (400 000 habitants) et le Havre (250 000 habitants) et de zones industrielles importantes étalées le long de ses rives. La qualité des eaux, autrefois très dégradée, s'est cependant améliorée significativement depuis les années 1970-1980 pour l'oxygénation, les matières organiques, la contamination fécale, les rejets de nutriments (azote et surtout phosphore), les concentrations en métaux, HAP, PCB (polychlorobiphényls), etc.

Ces progrès sont à mettre en relation surtout avec la diminution des rejets des industries et l'amélioration des capacités de traitement des rejets des collectivités par les stations d'épuration. Cependant, la qualité des eaux du fleuve demeure médiocre à mauvaise, car les pressions demeurent trop importantes. En outre, la Seine subit à intervalles réguliers des pollutions accidentelles comme aujourd'hui avec l'incendie de Lubrizol, ou chroniques via des délestages des réseaux d'assainissement en période de pluie. La précarité de son état provient de son faible débit en particulier en période estivale, du déversement de pollutions dont on ne se préoccupait pas jusqu'à présent (micro-plastiques, plastifiants, dérivés bromés, résidus de médicaments, etc.), des pollutions diffuses d'origine agricole (produits phytosanitaires), de rejets importants d'eaux pluviales et des prélèvements excessifs pour les usages.

La participation aux travaux du nouvel état des lieux 2019 pour le SDAGE 2021-2027 nous a permis de confirmer ce diagnostic et la nécessité de mettre en place des actions fortes et supplémentaires pour améliorer la situation, notamment face aux tendances antagonistes des conséquences déjà perceptibles du changement climatique.

Ainsi, l'état écologique des eaux apparaît mauvais en amont de Rouen, médiocre sur l'estuaire moyen dulçaquicole, moyen sur l'aval[1]. L'état chimique est déclassé par la présence de HAP.

Protocoles de suivi de la pollution de la Seine et de ses affluents, suite à l'accident

Les protocoles de suivi de cet accident reposent essentiellement sur les réseaux de surveillance existants et les travaux des laboratoires du programme de recherche Seine Aval. Ils permettront de suivre les conséquences des déversements à court, moyen et long terme, de suivre les tendances pour les paramètres affectés.

© Paris-Normandie /Louis Pauchet

[1] *Masses d'eau identifiées respectivement par les codes FRHT01, FRHT02 et FRHT03 dans le SDAGE Seine-Normandie*

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie, qui gère les réseaux de surveillance a ainsi proposé des adaptions de leur contenu analytique en demandant à ses prestataires des analyses complémentaires ciblées selon les polluants déversés. En particulier, elle a proposé des analyses sur les compartiments susceptibles d'être marqués durablement (sédiments, biote). Il en est de même pour le suivi des petits affluents situés sous le panache de fumée. Ce suivi présenté en Comité de Bassin nous a paru bien adapté au besoin de caractériser la pollution et de suivre son évolution spatio-temporelle vers la mer.

Les laboratoires du programme de recherche Seine Aval ont de leur côté participé à des tests de toxicité en laboratoire pour caractériser le caractère toxique de la pollution et son ampleur ; une campagne de biomonitoring actif (« caging ») a été mise en place. Il s'agit d'exposer des poissons (flets) et des crustacés (crevettes) en Seine et de suivre un panel d'indicateurs de santé de ces organismes (fitness, génotoxicité, neurotoxicité, etc.). L'objectif est de comparer les valeurs obtenues à celles mesurées les années précédentes, pour apporter des éléments sur l'impact potentiel de l'événement sur la faune aquatique à moyen terme.

D'autres accidents affectent régulièrement la qualité des eaux de la Seine

Le mercredi 3 juillet 2019, un autre incendie s'était produit au niveau de l'étape de clarification de la station d'épuration de Seine Aval[2]. L'altération des performances de ces ouvrages de traitement des eaux usées avait occasionné pendant cette crise des apports importants de matière organique, de formes toxiques de l'azote et de nutriments en Seine. Ces apports avaient conduit à une désoxygénation forte de la Seine jusqu'à 30 km à l'aval de la station, provoquant une mortalité piscicole localisée dans le bief qui reçoit les rejets (estimée à 7,5 tonnes). Lors de cet accident, les réseaux de surveillance de la Seine avait été aussi mobilisés pour suivre l'impact de l'incident entre Conflans-Sainte-Honorine et Tancarville (soit sur 280kms) et avaient permis de suivre le retour à des valeurs plus habituelles et de confirmer l'impact plutôt faible sur les biocénoses.

Comme tout dispositif d'épuration, la station de Seine Aval fait face à des incidents d'exploitation plus ou moins graves, il y en a 6 déclarés et répertoriés en 18 mois. La restauration de ses performances aujourd'hui dégradées pour le phosphore et accessoirement l'azote nécessitera des travaux de reconstruction de l'unité de clarifloculation dont les délais de réalisation sont estimés à trois ans. La Seine retrouvera son niveau initial de qualité après achèvement de cette reconstruction.

Ce que l'on sait aujourd'hui des conséquences de l'incendie sur la Seine et ses affluents

L'incendie a engendré le déversement d'une partie des eaux d'extinction dans la Seine, au niveau du bassin aux Bois à Rouen. Le plan POLMAR a été déclenché, avec la mise en place d'un barrage flottant en sortie de bassin et création d'un contre-courant pour concentrer les polluants vers le fond du bassin et faciliter leur pompage. Aujourd'hui, la pollution persiste ce qui a conduit au maintien du dispositif de confinement des hydrocarbures en surface et dans la lame d'eau. Une mortalité piscicole fut observé localement, on ne dispose pas à ce jour d'évaluation quantitative de la biomasse touchée. Malgré ce dispositif, des traces d'hydrocarbures furent observées visuellement en estuaire moyen.

De manière générale, deux mois après l'incendie nous n'avons pas encore une connaissance suffisante de résultats issus des protocoles de suivi des milieux naturels, ce qui est normal au regard des délais d'analyses et de validation des résultats par les laboratoires, de même pour le monitoring.

Plusieurs facteurs seront susceptibles de jouer sur la dilution, le transfert, la dispersion des polluants et l'atténuation ou l'augmentation des conséquences à moyen et long terme. En premier lieu, le débit de la Seine croit dès début octobre avec la reprise des pluies, passant de moins de 200m^3/s à plus de 400m^3/s. En second lieu, la marée avec des coefficients de marée élevés en début et fin octobre (jusqu'à 115 au Havre) qui modifient l'hydrodynamisme et jouent sur l'inversion du sens d'écoulement deux fois par jour. En troisième lieu, la reprise de la pluie après un mois de septembre très déficitaire (34mm), un mois d'octobre largement excédentaire après l'incendie (120mm) puis en mi-novembre (130mm) favorable au lessivage, au ruissellement et à l'augmentation significative des rejets pluviaux potentiellement contaminés par les retombées atmosphériques.

A 60kms de Rouen, il a été observé plusieurs pollutions et mortalités piscicoles liées aux déversements intempestifs de lait sur la Béthune et l'Epte ; effets indirects des interdictions sanitaires de commercialisation, les éleveurs furent confrontés à des difficultés d'épandage de leur production sur des sols humides et à des capacités de stockage d'effluents non prévues pour cela. Par ailleurs vers Forges-les-Eaux, des plans d'eau fermés ont révélé des irisations liées à des retombées de suies et d'hydrocarbures.

Cependant, la mise à disposition de nombreux résultats rassure sur la qualité sanitaire des eaux distribuées. Quelques anomalies sont enregistrées, probablement liées à l'incendie, mais les niveaux demeurent sous les seuils de potabilité. En revanche, aucun retour d'information n'est disponible sur la ressource souterraine en eau, utilisée pour la production d'eau potable.

[2] *Station gérée par le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP)*

Paul FERLIN - FNE Normandie

DÉCHETS

Prix solidarité anti-gaspi

J'ai le plaisir de vous annoncer que le CREPAN fait parti des 6 lauréats nationaux des Trophées AGRICA "gaspillage alimentaire, le temps des solutions", grâce à son action de développement du glanage agricole solidaire. Ces trophées ont pour objectif de repérer, valoriser et promouvoir des initiatives originales et prometteuses partout en France.

Andréa, Morgan et moi étions à Paris le 15 octobre dernier, pour la 5e cérémonie de remise des prix. Vous trouverez la vidéo de valorisation du projet via ce lien : https://www.youtube.com/watch?v=CG0GEXqpOhc

Nous avons passé une excellente soirée grâce aux rencontres des lauréats agissant comme nous contre le gaspillage de nos précieuses ressources ! Plus d'infos sur les 6 lauréats ici : https://www.groupagrica.com/qui-sommes-nous/gaspillage-alimentaire

Émilie DA SILVA
Coordinatrice de projets
Pôle éco-consommation et déchets

VIE ASSO

L'équipe s'agrandit

Je suis arrivée au CREPAN en août 2019 pour réaliser mon service civique à la suite de mon master "Ecologie évolutive et comportementale" à l'Université de Tours. A la sortie de mes études j'avais 23 ans et je ne voulais pas entrer directement dans la vie active, ni ne rien faire. Malgré mes expériences dans d'autres associations, j'avais peu de connaissances et de compétences en animation et en communication alors qu'elles sont primordiales pour la structure. J'ai s ainsi souhaité rejoindre l'équipe en tant que service civique pour les acquérir. En effet, les missions qui me sont confiées consistent à animer et développer le réseau des bénévoles et à participer à la communication de l'association. J'ai ainsi l'opportunité de mettre à profit mon énergie et mon esprit créatif.

Je suis satisfaite de cette expérience puisqu'elle m'apporte bien plus que ce que je ne le pensais, notamment par le biais de formations ou encore de rencontres.

Andréa LEMOINE
Service civique vie associative

Newsletter bénévole

La newsletter bénévole est disponible sur noter site :
http://www.crepan.org/newsletter-des-benevoles-septembre-octobre-2019/

La Newsletter des Bénévoles

Episode 3 - Septembre | Octobre 2019

De nouvelles recrues !

Pour cette rentrée 2019-2020, le CREPAN a participé le 31 août à l'événement *Place aux assos*, une grande occasion pour échanger et rencontrer le grand public.

Depuis cet événement, plus de 20 personnes ont souhaité devenir bénévoles au sein du CREPAN. Pour les accueillir, une soirée a été organisée le 8 octobre dans les locaux de l'*Hôtel des Associations*. La présidente et les salariés étaient au rendez-vous pour présenter les projets et les actions de l'association.

Pour ceux qui ne pouvaient pas être présents ce soir-là, ne vous inquiétez pas, un outil est en cours de développement pour que vous puissiez, vous aussi, définir les actions auxquelles vous aimeriez

Andréa LEMOINE
Service civique vie associative

VIE ASSO

Portrait du mois

Emilie Da Silva, coordinatrice de projets au sein du pôle éco-consommation et déchets du CREPAN, a fait l'objet du *Portrait du mois dans la lettre d'information du réseau ESEN (Éducation et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature) de France Nature Environnement.* Vous pouvez consulter son portrait en cliquant **ici**.

Andréa LEMOINE
Service civique
vie associative

AGENDA

Sorties natures

Découverte des oiseaux de la réserve de Chicheboville-Bellengreville : Samedi 14 décembre 2019 à 14h à la Mairie de Chicheboville (80, rue Eole) puis covoiturage

Évènements

Assises Normandes de l'Economie circulaire : Mardi 3 décembre 2019 La Grande Halle (Colombelles, 14) - Ouverture à 9h, fin à 16h30

Journée d'informations et d'échanges sur l'Eau dans le Bassin Seine Normandie : Mardi 10 décembre 2019, DREAL Normandie - 1 rue Recteur Daure, Caen - 9h15 jusqu'à 16h (Avec la présence de la présidente du CREPAN, Claudine Joly)

Tous les détails des événements sont présents sur www.crepan.org et notre page Facebook CREPAN.

Toute l'équipe du CREPAN vous souhaite une belle fin d'année et vous remercie de votre soutien !

CREPAN

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT NORMANDIE